



Infolettre n° 80 bis

Novembre 2017

Contact : info@aepl.eu

POURQUOI LANCER UNE PÉTITION EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE?

Parce que nous pensons que le projet européen est menacé par la montée des populismes, des sous-nationalismes et par une tendance généralisée au repli sur soi et à l'égoïsme. Ces évolutions vont à l'encontre d'un projet européen qui encourage le respect de la diversité, la liberté d'installation et de circulation des citoyens européens. Si ce projet, qui nous a assuré la plus longue période de paix que l'Europe ait connue, échoue, nous retournerons aux périodes sombres des nationalismes et des rivalités fondées sur la langue, l'économie, voire la religion.

Le soutien au projet européen ne doit cependant pas être aveugle. La démocratie ne se conçoit pas sans des citoyens capables d'évaluer la gestion de l'Union, d'où l'importance d'un programme éducatif qui permette aux jeunes de comprendre comment l'UE fonctionne et leur donne les outils nécessaires à l'exercice d'une citoyenneté responsable.

Le texte élaboré par notre section régionale de Madrid a été examiné par la Commission des pétitions qui a décidé :

- De transmettre la pétition, pour information à la Commission de la culture et de l'éducation du Parlement européen
- De demander à la Commission européenne de faire un examen préalable du problème à partir des informations contenues dans la pétition. Dès réception de cet avis, la Commission des pétitions décidera de la suite à réserver à notre initiative.

Nous ne manquerons évidemment pas de vous tenir au courant de l'évolution de ce dossier dans les mois à venir, mais nous pouvons d'ores et déjà constater que l'initiative de notre section régionale s'inscrit parfaitement dans notre stratégie d'interpellation des institutions européennes. Depuis sa création, l'AEPL s'efforce de privilégier l'action concrète. Ce dossier-ci en est un nouvel exemple.

Le Conseil d'Administration
